



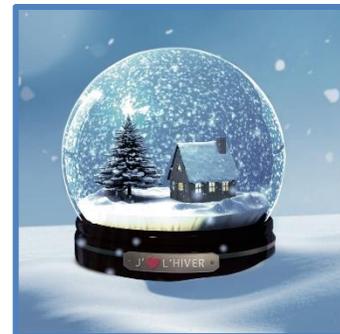
# Info-parents

Janvier 2024

À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

Bonjour chers parents,

En cette nouvelle année, nous tenons d'abord à vous souhaiter, au nom de tout le personnel de l'école, une année 2024 des plus enrichissantes et stimulantes. Que tous les espoirs vous soient permis dans votre vie familiale, personnelle et professionnelle et surtout que la santé soit au rendez-vous.



## Dates à retenir

29 janvier : Journée pédagogique. Les élèves sont en congé, mais le service de garde est ouvert.  
30 janvier, 19h : prochaine rencontre du conseil d'établissement. Toutes les rencontres sont publiques. Vous pouvez donc y assister.

## Utilisation du cellulaire et autres appareils mobiles

Conformément à la demande du Ministère de l'éducation du Québec, voici la nouvelle directive en lien avec l'utilisation des cellulaire et autres appareils mobiles. Cette directive a été approuvée par le conseil d'établissement, lors d'une consultation de ses membres.

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans l'école et sur le terrain de l'école, sauf dans les cas suivants :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert\*; ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent\*.

\* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

L'élève qui décide d'apporter de tels appareils à l'école doit les conserver dans son casier.

En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.



# Info-parents

Janvier 2024

À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

## Objets perdus

La table des objets perdus est actuellement bien remplie! Venez y jeter un coup d'œil afin d'y récupérer les items perdus par vos enfants!

## Sécurité dans le stationnement



Nous remarquons que plusieurs parents viennent déposer leurs enfants dans le stationnement des employés et que les élèves marchent, accompagnés ou non, au travers des voitures. La sécurité des enfants nous tient à cœur, c'est pourquoi nous vous rappelons que **la circulation dans le stationnement des employés est interdite.**

## Froids intenses

Les mois d'hiver apportent souvent des froids intenses qui nous obligent à prendre des décisions quant à la sortie des élèves à l'extérieur. Nous vous assurons que nous suivrons les recommandations de la Direction de la santé publique. Nous gardons donc les élèves à l'intérieur lorsque la température atteint **-25°C** ou que l'indice de refroidissement est de **-28°C**. **Cependant, quelle que soit la température extérieure, il est important que chaque enfant soit habillé adéquatement.**



À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

# Info-parents

Janvier 2024

## Inscription pour 2024-2025

La période officielle d'inscription pour inscrire un enfant à la maternelle ou inscrire un nouvel élève se tiendra du 29 janvier au 9 février 2024. Vous trouverez les détails en cliquant sur le lien suivant : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/admission-et-inscription/>

Pour tous les élèves qui fréquentent déjà l'école du préscolaire à la 5<sup>e</sup> année, la fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaïk Portail Parents](#) à compter du 29 janvier 2024. Les parents auront du 29 janvier 8 h au 9 février 16 h pour la remplir, de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant du secondaire.

Les parents doivent s'assurer que l'adresse courriel utilisée pour le [Mozaïk Portail Parents](#) est exactement la même que celle qui figure sur les documents transmis à l'école. Pour modifier le mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Les parents qui ont des questions en lien avec le formulaire électronique, ou encore ceux qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école.

Il est important de procéder rapidement à l'inscription ou à la réinscription de son enfant pendant la période officielle d'admission et d'inscription. En effet, les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans l'école.

## Service de garde



### ZONE D'AUTONOMIE DES ÉLÈVES

Lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde, nous vous demandons d'attendre celui-ci à l'extérieur de l'école. **Les parents ne doivent pas circuler dans l'école.** Nous souhaitons développer l'autonomie des enfants et assurer la sécurité de tous.



À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

# Info-parents

Janvier 2024

## Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **30 janvier**, 19h, à l'école Paul-VI.

Toutes les rencontres du conseil d'établissement sont publiques, vous êtes donc les bienvenus. Si vous souhaitez y assister, veuillez s'il vous plaît nous informer de votre présence et des sujets que vous souhaitez aborder, et ce, par l'envoi d'un courriel à : [paul-vi@cssp.gouv.qc.ca](mailto:paul-vi@cssp.gouv.qc.ca)

Pour adresser un sujet directement au président du conseil d'établissement, M. Jonathan Gervais, il est possible d'écrire à l'adresse suivante : [paul-vi.ce@cssp.gouv.qc.ca](mailto:paul-vi.ce@cssp.gouv.qc.ca)

## Défi tête rasée

Très belle initiative pour une élève de notre école, en cinquième année. En avril prochain, Nico fera le défi tête rasée pour amasser des dons pour l'organisation d'activités afin de briser l'isolement des enfants atteints de cancer. Je vous mets le lien ici si vous voulez l'encourager. Tout don de plus de 20\$ vous donnera un reçu pour fin d'impôt.

[Défi tête rasée Nico](#)



Bravo Nico pour cette belle initiative. Pour l'avoir fait dans le passé, c'est un superbe geste.

Julie Rousselle, directrice de l'école Paul-VI